



# CONCOURS D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE

**SESSION 2017**

**VOIE INTERNE**

Nature de l'épreuve :

Questionnaire à choix multiples portant sur des questions relatives notamment à l'accueil, la compréhension du public, la protection et les droits de l'enfant.

**(durée : 45 minutes, coefficient 3)**

**Vous composerez directement sur le présent sujet qui sera agrafé dans son intégralité à l'intérieur de la copie par un surveillant.**

Aucun sujet supplémentaire ne sera distribué.

## **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif sur votre sujet ou votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce document comprend un sujet de 6 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

**1. Le contrat enfance jeunesse est un dispositif mis en place par :**

- la DDCSPP
- la CAF
- l'éducation nationale
- le conseil départemental

**2. Un PIJ est :**

- un plan d'initiatives de jeunes
- un point information jeunesse
- un projet innovant pour les jeunes

**3. Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place dans les premières écoles en septembre de l'année :**

- 2012
- 2013
- 2014
- 2015

**4. L'autorisation de sortie du territorial national d'un mineur s'effectue au moyen :**

- d'un formulaire Cerfa disponible sur le site de l'État et renseigné par le seul titulaire de l'autorité parentale
- d'un courrier recommandé avec accusé de réception rédigé par les parents adressé au Procureur de la République
- d'une lettre manuscrite du représentant légal certifiée par le service municipal de l'état civil adressée au directeur de l'ACM

**5. Il ne peut être servi à des mineurs que des boissons :**

- du 1<sup>er</sup> groupe
- 2<sup>ème</sup>
- 3<sup>ème</sup>
- 4<sup>ème</sup>
- 5<sup>ème</sup>

**6. Les accueils appelés « périscolaires » sont des accueils organisés par :**

- le département
- une commune ou association
- un organisme privé

**7. Auprès de quel organisme faut-il déclarer un accueil de loisirs sans hébergement ?**

- la CAF
- la DDCSPP
- l'ARS
- l'EPCI

**8. Dans une équipe d'animation, et selon la réglementation, quel est le pourcentage maximum autorisé d'animateurs non diplômés ?**

- 0 %
- 20 %
- 30 %
- 50 %

**9. Le temps extrascolaire correspond au temps :**

- des vacances scolaires et/ou mercredi après-midi
- du mercredi après-midi et du soir
- des vacances scolaires ou à la journée entière sans école

**10. Un accueil extrascolaire peut recevoir un effectif maximum de :**

- 100 enfants
- 250 enfants
- 300 enfants
- 400 enfants

**11. En accueil périscolaire, l'effectif minimum des personnes exerçant des fonctions d'animateurs est fixé à :**

- 1 animateur pour 10 mineurs âgés de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 mineurs âgés de plus de 6 ans
- 1 animateur pour 8 mineurs âgés de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 mineurs âgés de plus de 6 ans

**12. Cet effectif peut être réduit lorsque l'accueil périscolaire est organisé dans le cadre d'un PEDT :**

- vrai
- faux
- cela dépend de l'effectif total

**13. Les locaux des ACM doivent être conformes aux règles des :**

- établissements recevant des enfants
- établissements recevant du public
- établissements construits après 1948

**14. Combien d'étapes comprend la formation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ?**

- 2
- 3
- 4
- 5

**15. La durée totale de la formation ne peut excéder :**

- 12 mois
- 24 mois
- 30 mois
- 36 mois

**16. Le BAFA est un diplôme de niveau IV :**

- vrai
- faux

**17. La méthode HACCP est :**

- une méthode pédagogique d'apprentissage
- une méthode de réanimation
- une méthode concernant la restauration scolaire

**18. Faut-il conserver des échantillons alimentaires de chaque repas ?**

- oui
- non
- uniquement l'été
- uniquement le plat principal

**19. Quel(s) diplôme(s) permet(tent) de diriger un séjour de vacances maternel ?**

- BAFA
- BAFD
- CAP petite enfance
- BPJEPS

**20. Quel est le vaccin obligatoire pour l'inscription en ACM ?**

- BCG
- DTPolio
- Hépatite A
- Hépatite B

**21. A partir de combien d'enfants et de jours d'ouverture, un accueil peut-il être déclaré ALSH ?**

- au moins 12 mineurs et 5 jours
- au moins 7 mineurs et 14 jours
- au moins 7 mineurs et 5 jours
- au moins 12 mineurs et 14 jours

**22. Lors d'une baignade organisée en ACM, quel est l'effectif maximum d'enfants de moins de 6 ans par animateur ?**

- 5
- 8
- 10
- 12

**23. Lors d'une activité VTT organisée en ACM, le port du casque est :**

- obligatoire
- conseillé
- inutile

**24. En centre de vacances, les chambres et les sanitaires peuvent – ils être communs pour des enfants de moins de 6 ans ?**

- tout à fait
- absolument pas

**25. Le Projet d'Accueil Individualisé en ACM est un dispositif :**

- qui favorise l'accueil d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap
- qui permet de proposer des activités appropriées à un enfant présentant des difficultés de sociabilisation

**26. Le plan VIGIPIRATE est :**

- un outil du dispositif français de lutte contre le terrorisme
- un dispositif européen de protection civile
- un outil de de coordination entre la police nationale et les collectivités locales

**27. Le plan VIGIPIRATE alerte ATTENTAT s'impose aux accueils collectifs de mineurs :**

- oui
- non
- uniquement en cas de séjours à l'étranger

**28. Le suivi sanitaire et médical dans un accueil collectif de mineurs est assuré par :**

- le responsable du groupe d'enfants
- le médecin traitant de l'enfant
- l'animateur le plus diplômé
- l'assistant sanitaire

**29. Lors d'une activité manuelle, l'alarme incendie sonne :**

- vous attendez les consignes du directeur
- vous courez vers la sortie avec les enfants
- vous comptez les enfants et sortez dans le calme

**30. En accueil de loisirs, la réglementation prévoit que lorsque l'effectif est supérieur à 50 mineurs, le directeur peut être inclus dans l'encadrement :**

- cela dépend de l'activité proposée
- vrai
- faux

**31. Qu'est-ce que la formation PSC1 ?**

- prévention et secours collectifs premier degré
- prévention et secours civiques de niveau 1
- premiers secours collectifs de 1<sup>er</sup> niveau

**32. Le PSC1 remplace :**

- le BNSSA
- le BSB
- l'AFPS
- le BAFA

**33. Elle est dispensée par :**

- des organismes habilités ou des associations agréées
- le médecin traitant
- le SAMU

**34. Un enfant ayant perdu tout lien avec sa famille est confié :**

- au service de l'aide sociale à l'enfance
- à la PMI de secteur
- au CCAS

**35. L'autorisation de sortie du territoire national pour les mineurs voyageant sans leurs parents :**

- n'est plus obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour les bi-nationaux seulement
- reste à l'appréciation du responsable légal depuis le 15 mars 2015
- est de nouveau obligatoire depuis le 15 janvier 2017

**36. Certaines personnes ne peuvent exercer de fonctions auprès de mineurs en ACM. Les interdictions et incapacités sont mentionnées dans :**

- la charte nationale de déontologie du personnel d'animation
- le code de l'action sociale et des familles
- le code civil

**37. Les ACM doivent obligatoirement afficher :**

- les numéros d'urgence
- les plannings d'activités
- le nom des animateurs
- les horaires de travail et les congés du personnel
- les menus

**38. Quelle est la durée de conduite continue d'un conducteur d'autocar ?**

- 3H
- 3H30
- 4H
- 4H30

**39. La journée internationale des droits de l'enfant est organisée tous les ans, le :**

- 20 novembre
- 8 mars
- 21 juin
- 1<sup>er</sup> septembre

**40. En dehors des piscines et baignades aménagées, quels sont les diplômes reconnus pour assurer la surveillance d'une baignade en centre ?**

- BAFD
- SB
- BNSSA
- BPJEPS